



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

formation continue

Question écrite n° 60250

Texte de la question

M. Bernard Grasset attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'arrêt immédiat de financement du « programme ingénieurs et cadres supérieurs » (PICS) qui a financé en 1998 la formation et la promotion sociale de 3990 techniciens à travers toute la France. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il entend prendre pour que, d'une part, une solution d'urgence soit trouvée afin de permettre la poursuite du recrutement et le déroulement normal de la formation pour l'année scolaire 2001/2002 et, d'autre part, que des discussions soient engagées avec le ministère de l'emploi et de la solidarité, le ministère de l'agriculture, les établissements d'enseignement concernés, les associations de stagiaires, les organismes de financement de la formation professionnelle et les employeurs afin que soient définies les bases d'un nouveau dispositif de conventionnement de l'enseignement supérieur pour adulte.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Grasset](#)

Circonscription : Charente-Maritime (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60250

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 avril 2001, page 2342